

Énergie: films

Informations aux enseignants



1/7

Tâche	Les élèves regardent une vidéo par groupes. Ils créent une affiche sur les grandes idées de la vidéo et les présentent à la classe.
Objectif	Les élèves peuvent citer des éléments importants de la stratégie énergétique. Les élèves peuvent extraire des informations d'une vidéo et les expliquer à la classe.
Matériel	Ordinateur Fiches de travail Affiches / éven. panneaux d'exposition
Forme sociale	Travail de groupe / classe entière
Durée	45 minutes

Informations supplémentaires:

- Autres sources d'informations sur le thème de l'environnement: www.rts.ch/decouverte/sciences-et-environnement/environnement/
- Autre proposition de film pour le cours: «La quatrième révolution : vers l'autonomie énergétique» www.transition-energetique.org/article-the-4th-revolution-le-documentaire-a-succes-sur-l-autonomie-energetique-de-carl-a-fechner-11185526.html

Énergie: films

Informations aux enseignants



2/7

Énergie & Stratégie énergétique 2050

La Stratégie énergétique 2050 pour un approvisionnement énergétique sûr, économique et durable en Suisse

Depuis quelques années, on observe de profonds changements dans la politique énergétique des nations. Or, dans le cadre de la Convention sur le climat, la Suisse s'est engagée à réduire ses émissions de CO₂. C'est ainsi qu'en 2050, elle ne doit plus produire que 1,5 tonne de CO₂ au maximum par habitant et par année (aujourd'hui, 6 tonnes environ). À cela s'ajoute la décision du Conseil fédéral et du Parlement d'abandonner progressivement l'énergie nucléaire à la suite de la catastrophe provoquée par les réacteurs de Fukushima.

Ces évolutions et ces décisions ont amené le Conseil fédéral à remanier la stratégie pour assurer, à long terme, un approvisionnement énergétique sans faille, économique et respectueux de l'environnement pour la Suisse. La Stratégie énergétique 2050 réunit toutes les mesures à prendre à cet effet. Le Conseil fédéral encourage à cet égard **l'augmentation de l'efficacité énergétique** et **l'utilisation des énergies renouvelables**. En outre, il encourage les **activités visant à intensifier la recherche énergétique**. Dans une seconde phase, il se propose de remplacer le système actuel de subventionnement par un régime incitatif.

Objectifs concrets

Les objectifs de la stratégie énergétique sont les suivants:

- Par rapport à l'année de référence 2000, d'ici à 2035, la consommation moyenne d'énergies finales doit diminuer de 43 % par personne et par année, et la consommation d'électricité de 13 %.
- D'ici 2050, il faut tendre à réduire la consommation d'énergie finale de 54 % par année et la consommation d'électricité de 18 % par personne et par année.
- Il faut que la production d'électricité générée par de nouvelles énergies renouvelables, notamment l'éolien, l'énergie solaire, la biomasse et la géothermie, augmente à 14,5 TWh d'ici à 2035 et à 24,2 TWh jusqu'à 2050.

Cette transformation se déroulera par étapes. La **première phase** de la Stratégie énergétique 2050 comporte en particulier des **mesures d'efficacité** et **l'extension des énergies renouvelables**. Ainsi, à longue échéance, les objectifs des politiques énergétique et climatique peuvent être atteints mais en partie seulement. Voilà pourquoi il est prévu, dans une **seconde étape, après 2020**, de lever une **taxe sur l'énergie**, touchant **tous les agents énergétiques**. À la différence du système actuel de subventionnement dans lequel la construction d'installations est encouragée financièrement pour produire des énergies renouvelables ou pour assainir les maisons, l'État **imposera l'utilisation de l'énergie** selon un système incitatif et ce faisant, **stimulera une gestion économe et rationnelle de l'énergie**. Les recettes en résultant seront ensuite restituées à la population et à l'économie.

Énergie: films

Informations aux enseignants



3/7

Mesures d'efficacité

Les objectifs de réduction prônés par la stratégie énergétique ne peuvent être atteints qu'au moyen de mesures pour promouvoir l'efficacité énergétique ou la gestion économe de l'énergie. Le Conseil fédéral se propose d'obtenir des résultats aussi bons que possible durant les prochaines années, à l'aide des mesures suivantes:

1. Le programme d'assainissement des bâtiments sera étendu. Davantage de moyens financiers seront mis à disposition dans ce domaine. Actuellement, 46 % de l'énergie finale, soit 36 % de la consommation de mazout, est utilisée pour les bâtiments.
2. Les exigences requises pour les appareils électriques sont en constante augmentation et de plus en plus de groupes de produits doivent impérativement afficher l'étiquette énergie.
3. La stratégie énergétique prévoit également de rendre plus rigoureux encore les objectifs d'émissions polluantes pour les automobiles. C'est ainsi que d'ici à la fin 2020, les émissions de CO₂ des véhicules mis en circulation pour la première fois seront réduites à 95 g de CO₂ par km en moyenne. En Suisse, 64 % de la consommation totale de pétrole concerne la mobilité.
4. La taxe sur le CO₂ constitue un instrument central pour atteindre les objectifs de protection du climat inscrits dans la loi. Elle représente une taxe d'incitation levée depuis 2008 sur les combustibles fossiles tels que le mazout et le gaz naturel. Le Conseil fédéral propose d'augmenter cette taxe, dans le cadre de la stratégie énergétique.

Utilisation accrue des énergies renouvelables

L'utilisation accrue des énergies renouvelables doit réduire notre dépendance aux énergies fossiles et faciliter notre sortie de l'énergie nucléaire. La part des énergies renouvelables à la production d'électricité s'élève aujourd'hui à 61 % ; les forces hydrauliques en produisent 58 % et les nouvelles énergies renouvelables, 3,2 %, la plus grande partie étant fournie par des usines d'incinération d'ordures ménagères et par des stations d'épuration d'eaux usées. Actuellement, les nouvelles énergies renouvelables que sont le vent, la biomasse et l'énergie solaire ne contribuent pas à plus de 1,7 % de la production d'électricité en Suisse, ce qui représente 1,2 TWh. Le potentiel de production d'électricité acceptable écologiquement d'ici à 2050 généré par les énergies renouvelables (sans l'hydroélectricité) est estimé à environ 24 TWh par année. On devrait accroître l'hydroélectricité à un volume moyen annuel de 38,6 TWh (aujourd'hui 36,3 TWh).

Énergie: films

Informations aux enseignants



4/7

Énergie et Stratégie énergétique 2050 – Introduction à l'aide de petites vidéos

Thème:	Stratégie énergétique 2050: efficacité énergétique (03.55)
Contenu:	Dans une vidéo animée, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) explique les mesures à mettre en œuvre pour augmenter l'efficacité énergétique.
Lien:	www.uvek.admin.ch/uvek/fr/home/energie/strategie-energetique-2050/strategie-energetique-en-video.html

Thema:	Stratégie énergétique 2050: énergies renouvelables (02.11)
Contenu:	Dans une vidéo animée, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) explique pourquoi l'utilisation accrue des énergies renouvelables est importante et comment atteindre cet objectif.
Lien:	www.uvek.admin.ch/uvek/fr/home/energie/strategie-energetique-2050/strategie-energetique-en-video.html

Thema:	Stratégie énergétique 2050: recherche et innovation (02.08)
Contenu:	Dans une vidéo animée, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) explique le rôle de la recherche dans le processus qui vise à atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2050.
Lien:	www.uvek.admin.ch/uvek/fr/home/energie/strategie-energetique-2050/strategie-energetique-en-video.html

Ces trois petites vidéos contiennent une grande quantité d'information. En outre, le texte fait l'objet d'une rapide discussion. Il est recommandé de montrer les vidéos plusieurs fois aux élèves ou de faire des pauses pour qu'ils puissent prendre des notes et comprendre les informations souhaitées.

